

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2008  
Publication : 03/10/2008



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-10-10-1

Séance du vendredi 26 septembre 2008

### PROGRAMME E058 LANGUE ET CULTURE REGIONALES AIDE AU GROUPEMENT DE THEATRE DU RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

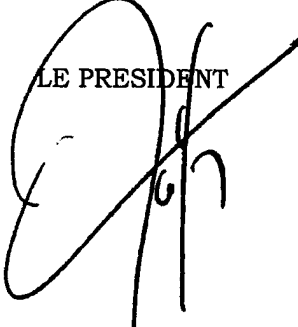
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2008/I-8<sup>ème</sup>/04 des 13 et 14 décembre 2007 relative au BP 2008 Programme Langue et Culture Régionales
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- \* attribue au Groupement de Théâtre du Rhin, 147 avenue Aristide Briand 68200 MULHOUSE une aide de 1 000 € pour sa bibliothèque de pièces de théâtre en dialecte alsacien.
- \* précise que cette dépense sera imputée sur le chapitre 65, nature 6574, enveloppe 20306, fonction 28.

Adopté

.....voix contre  
.....abstentions

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER